



Cahier des charges Labellisation MICRO BASKET

La Fédération Française de Basket-Ball est la seule structure officielle reconnue par le Ministère des Sports pour développer, organiser, gérer le Micro Basket en France.

La FFBB est le garant de la forme, du contenu et de l'esprit dans lequel ce programme est déployé.

La labellisation est obligatoire et délivrée exclusivement par la FFBB. Elle constitue le minimum indispensable à l'organisation de ce programme.

Seules les structures affiliées à la FFBB peuvent demander un label et prétendre à mettre en place une ou des actions sous le terme de Micro Basket.

LABEL

Il existe un label Micro Basket.

Le Label Micro Basket est attribué à une structure affiliée à la FFBB pour une durée maximum d'une saison sportive (du 1^{er} juillet au 30 juin). Le label peut être attribué en cours de saison pour le reste de la dite saison.

Le label Micro Basket doit être renouvelé chaque saison.

Le label comporte une « Fiche Action » qui précise les dates et lieux. Elle peut être complétée lors de la demande initiale de label ou complétée et adressée à la FFBB en cours de saison.

Le label Micro Basket est la reconnaissance de l'implication de la structure fédérale affiliée dans la mise en place de temps éphémère(s) et ou récurrent(s) dédiés à la participation de la construction de la motricité d'enfants de 3 à 5 ans durant des pauses parentales et/ou familiales.

PROCEDURE

Dossier de demande de label Micro Basket :

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB

Fiche action

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB

La Ligue Régionale et le Comité Départemental/Territorial du ressort territorial de la structure doivent être mis en copie des demandes de labels.

DOSSIER DE LABELLISATION

1 - VOTRE STRUCTURE

Sert à identifier la structure organisatrice et le responsable du projet, ainsi que le(s) intervenant(s).

A renseigner de manière complète et précise. Tous les champs sont obligatoires.

Pour les renseignements avec case à cocher, 1 seul choix possible : Cochez la case correspondant à votre réponse.

2 - VOTRE ORGANISATION

Permet d'identifier le matériel spécifique dont vous disposez, que vous pouvez utiliser et mettre à disposition des pratiquants.

- **Matériel :**

La trousse de secours est obligatoire. Cochez la case. Elle doit au minimum contenir le nécessaire pour :

- Arrêter un saignement
- Immobiliser un membre
- Tenir une personne au chaud (couverture de survie)
- Alerter les secours

Identifiez le matériel pédagogique dont vous disposez pour vos séances.

Matériel traditionnel Basket : Ballons, plots, chasubles

Matériel spécifique Micro Basket : ballons mousse, ballons d'initiation, But Baby basket, tapis, échelle de rythme, Ballons T1

- Montant demandé pour la participation au temps de Micro Basket. Ce(s) temps basket peut-être gratuit ou payant.

3 - ACTIONS

Sert à lister et à récolter les informations concernant tous les différents temps Micro Basket que vous envisagez pour la saison. Votre dossier de demande de labellisation doit comporter au minimum une action Micro Basket.

Certaines actions peuvent être récurrentes, d'autres éphémères. Vous devrez compléter et adresser en cours de saison la liste totale des temps Micro Basket que vous organisez.

Action : Nom de votre action

Date de début et de fin de votre action

Jour de votre action avec l'heure de début et de fin

Nom, adresse, code postal et ville de l'espace utilisé

Nombre maximum de participants

Modalités d'inscription : Précisez, par exemple, auprès de qui, comment, où et quand les participants doivent s'inscrire.

Encadrement de l'action :

Renseignez le nom-prénom, le numéro de téléphone, le mail et la qualification de chaque intervenant.

L'intervenant doit être :

- Titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
 - Etre titulaire d'un Diplôme de la petite enfance ou avoir validé la formation Fédérale Animateur Micro Basket
- Un assistant n'a pas d'obligation de qualification

A répéter autant de fois que d'actions (temps Micro Basket) mises en place.

4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Structure(s) associée(s) à votre(vos) action(s) :

Si vous associez une ou plusieurs structures non affiliées à la FFBB à votre(vos) action(s), renseignez ce cartouche.

Précisez le nom de la (des) structure(s) associée(s) et sa (leur) localisation (code postal et ville).

Informez de l'existence d'une convention. 1 réponse possible. Cochez la case correspondante.

Vous pouvez établir des partenariats avec des structures non affiliées à la FFBB (associations extra-sportives, entreprises, administrations, collectivités locales ...).

5 - ENGAGEMENT

Le responsable de projet et le Président de l'association s'engagent à :

- Promouvoir le programme Micro Basket et à favoriser la pratique basket auprès des 3/5 ans et de leurs parents.
- Intégrer à sa communication les logos Micro Basket fournis par la FFBB.
- Communiquer au Comité Départemental ou Territorial les coordonnées de l'ensemble des participants pour l'attribution d'une licence Micro Basket à chacun d'eux.
- Communiquer à la FFBB tout changement relatif à l'action.

Cet engagement est à dater et signer par le (la) responsable du projet et le (la) président(e) qui atteste(nt) également avoir informé l'ensemble des personnes concernées par les traitements de leurs données personnelles et de leurs droits*.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ✓ Assurance responsabilité civile de votre structure : Communiquez le document de la saison à laquelle se déroule la session.
- ✓ Copie de l'information de demande de label Micro Basket transmise au Comité Départemental/Territorial et à la Ligue Régionale du ressort territorial de la structure.
- ✓ Engagement écrit de la présence d'une couverture médicale : Attestation signée du (de la) président(e) de la structure organisatrice spécifiant le nom et le prénom du titulaire du PSC1, en capacité de porter les premiers secours, présent sur la (les) séance(s).
- ✓ Logos de votre structure et, le cas échéant, de vos partenaires : Communiquez sous formats (JPEG, PNG, PDF ...) les différents logos qui figureront sur le(s) support(s) construit(s) par la FFBB.
- ✓ Vos propres documents de communication (flyer, programme, lien internet ...) : A titre informatif.
- ✓ Diplômes des encadrants : Transmettez le diplôme requis.

- PSC1
- Diplôme Petite Enfance et Animateur Basket

OU

- Diplôme Fédéral Animateur Micro Basket